

la main, 1°. Que Virgile n'avoit pas été condamné, 2°. Que dans la thèse que St. Boniface lui impute, il ne s'agissoit point des Antipodes. [ε] Si après cela Alembert & d'autres Philosophes, répétés par un homme qui depuis longtemps tient bureau d'irrégion, ne cessent de parler des cruelles persécutions suscitées à Virgile [d], c'est un entêtement philosophique, auquel nous ne savons point de remède.

GALILEE. C'est bien contre mon intention que quelques demi-Savans ont abusé de ce Systême; j'ai toujours dit, que l'Ecriture n'avoit pû parler autrement. Un homme qui arrivera bientôt ici, & qui n'est pas grand ami des Livres saints, les a entièrement justifiés là-dessus. *L'Ecriture, dit-il, a besoin de parler le langage de la multitude. Qu'un Missionnaire transplanté au milieu des Pays sauvages, leur prêche ainsi l'Evangile* : JE VOUS ANNONCE LE DIEU, QUI FAIT TOURNER AUTOUR DU SOLEIL CETTE TERRE QUE VOUS HABITEZ : *aucun de ces Sauvages ne daignera faire attention à son discours.*

BELLARMIN. Personne n'a jugé votre intention; & si vous vous étiez borné à proposer ce Systême comme une hypothèse astronomique, on vous eut permis de l'enseigner; comme la sacrée Congrégation l'a déclaré expressément. Mais vous prétendiez démontrer le mouvement de la terre;

Vol. Mèl.  
de Litt. &  
d'Hist.

En 1620.

[c] Muratori *de moder. ing. L. 1. C. 21.* ne paroit pas assez instruit de cette affaire. Berti se trompe également dans son abrégé de l'Hist. Ecclef. ainsi que dans mille endroits de cet Ouvrage défectueux. Voyez la justification de S. Augustin sur le même point, *Mém. de Trév. 1708, Fev. p. 299.*

[d] J. E. 1762, Novemb. p. 21.